



Diagnostic 2019 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française (métropolitaine)

Présentation réalisée par Alain Biseau (RBE), janvier 2020

Remerciements à Sébastien Démanèche (du système d'information halieutique (SIH) de l'Ifremer) pour les extractions SACROIS, Norbert Billet (MARBEC) pour les données de Méditerranée, Marie-Laure Cochard, Eric Foucher, Spyros Fifas, Martial Laurans pour les diagnostics sur les stocks évalués par l'Ifremer (grands crustacés, coquilles Saint-Jacques, bulot). Merci également à Angela Larivain et Jean-Paul Robin (Université de Caen) pour les diagnostics sur les céphalopodes.

Introduction

Ce document a pour objectif de montrer la contribution aux débarquements français des différentes espèces par unité géographique (stocks) en fonction de leur statut au regard de l'objectif fixé par la Politique Commune des Pêches européenne (PCP) et la Directive cadre Stratégie pour le Milieu marin (DCSMM) c'est à dire le rendement maximal durable (RMD) pour tous les stocks¹.

Le nombre d'espèces débarquées en France métropolitaine est important (plus de 300), mais beaucoup le sont en très petites quantités. De plus, beaucoup des espèces débarquées ne font pas l'objet d'une évaluation et ne peuvent donc pas être classifiés selon des critères 'RMD' ou 'BEE'. Les présentations habituelles de ce type de bilan le sont en nombre de stocks et ne rendent compte que des stocks évalués ; par ailleurs, elles donnent le même poids à chaque espèce/stock quelle que soit l'importance (pondérale ou économique) des stocks considérés. En regardant l'ensemble des espèces/stocks débarqués par la pêche française métropolitaine, la présentation en volume (poids) permet d'intégrer dans ce bilan les stocks ne faisant pas l'objet d'une évaluation. Revers de la médaille, en donnant plus de poids aux stocks les plus importants, les considérations sur la biodiversité sont masquées ; et puis, cette présentation minimise l'importance des stocks effondrés puisque ceux-ci font l'objet de contingentements de captures très limités conduisant à des débarquements très faibles.

Une présentation en nombre de stocks est donnée dans une deuxième partie; elle ne concerne que les stocks pour lesquels une évaluation est disponible ; par définition, elle donne le même poids à des stocks dont les tailles peuvent être très différentes.

La classification repose à la fois sur le niveau d'exploitation (F) de chaque stock et son niveau de biomasse de reproducteurs² (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement F_{RMD} et B_{RMD} ou une approximation de B_{RMD} . Ce seuil de biomasse est noté B_{ref} dans ce qui suit.

Cette classification est donc conforme à l'esprit de la PCP et à celle requise dans le cadre de la DCSMM puisque le bon état écologique des stocks exploités considère à la fois l'indicateur de pression de pêche et celui de biomasse : un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq F_{RMD}$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée, c'est à dire supérieure au seuil de référence (B_{ref}).

1. Sources des données

Les débarquements français en Atlantique réalisés en 2018, stock par stock, sont issus des données SACROIS de la DPMA (extraction à partir de la base Harmonie de l'Ifremer, novembre 2019). Les débarquements d'algues (laminaires) ont été exclus de l'analyse. Pour la Méditerranée les données SACROIS ont été complétées par les données issues du programme d'observation des débarquements (OBSDEB). Les données de débarquements de thon rouge, en Méditerranée et en Atlantique, sont celles transmises à la CICTA³.

Les diagnostics sur les stocks sont ceux réalisés en 2019 par le CIEM⁴, la CICTA ou la CGPM⁵. Pour les stocks n'ayant pas fait l'objet d'une nouvelle évaluation en 2019, le diagnostic le plus récent a été utilisé.

¹ L'objectif RMD est complété dans la DCSMM par un objectif lié à la taille des individus dans les populations exploitées pour définir le bon état écologique (BEE). Ce troisième critère n'est pas considéré dans cette analyse.

² Pour certains stocks le modèle d'analyse utilisé ne permet une appréciation que de la biomasse totale

³ CICTA (ICCAT en anglais) : Commission internationale pour la Conservation des Thonidés en Atlantique

⁴ CIEM : Conseil international pour l'Exploration de la Mer

⁵ CGPM : Commission pour la Gestion des Pêches en Méditerranée

Pour certains stocks 'nationaux', la classification repose sur des diagnostics (ou des dires d'experts) réalisés par l'Ifremer (e.g. Coquilles Saint-Jacques, grands crustacés,...) ou l'Université de Caen (céphalopodes).

Dans ce qui suit, l'année indiquée sur les tableaux et graphiques se rapporte à l'année au cours desquels les débarquements ont eu lieu ; pour autant le statut est celui estimé lors de l'évaluation de l'année suivante (les évaluations réalisées en 2019, qui se rapportent à la série de données s'arrêtant en 2018, s'appliquent aux débarquements 2018).

Tableau 1 : Nombre d'espèces / stocks débarqués selon les régions et leurs contributions aux débarquements français hexagonaux en 2018.

	Mer de Barents-mer de Norvège	Mer du Nord - Manche Est	Manche Ouest - Mers Celtiques	Golfe de Gascogne	Atlantique Nord-Est	Méditerranée	Total Atlantique + Méditerranée
Nombre d'espèces débarquées	46	181	215	263	288	262	331
Dont > 1 tonne	18	104	136	167	197	154	255
Dont > 10 tonnes	12	72	100	119	155	84	185
Tels que 95% des débarquements	5	22	38	45	44	56	50
Nombre d'espèces évaluées	11	60	63	53	74	5	74
Nombre de stocks évalués	11	68	92	62	159	5	164
Contribution des stocks évalués aux débarquements	97%	85%	87%	83%	86%	38%	83%
Contribution des stocks évalués aux débarquements (en valeur)	98%	83%	87%	81%	84%		
Nombre de stocks évalués représentant 95% des débarquements totaux	5	14	25	18	42		

En France métropolitaine, plus de **300 espèces (de poissons, crustacés, mollusques) sont débarquées** et commercialisées. Sur ce très grand nombre, une très grande partie est débarquée en très petite quantité, puisque **50 espèces expliquent 95% des débarquements totaux**. Ce nombre d'espèces fortement contributrices aux débarquements varie entre 22 (pour la mer du Nord- Manche Est) et 56 pour la Méditerranée. La zone mer de Barents – mer de Norvège fait exception puisque les débarquements sont constitués à environ 70% du seul cabillaud.

Chaque espèce pouvant compter plusieurs stocks et les diagnostics étant réalisés au niveau de chaque stock, si l'on veut raisonner en nombre, il faut le faire à l'échelle des stocks. Une présentation en nombre exclut *de facto* les espèces ne faisant pas l'objet d'une évaluation.

Si le nombre de stocks évalués est de l'ordre de 160, une quarantaine contribue, en Atlantique, à 95% des débarquements totaux.

2. Méthodologie

Chaque stock est positionné en fonction de son niveau d'exploitation et de son niveau de biomasse dans une des parties du diagramme ci-dessous, dit diagramme de Kobé, revisité lors d'échanges entre ONG, professionnels de la filière pêche et scientifiques, sous l'égide de France Filière Pêche (novembre 2019).

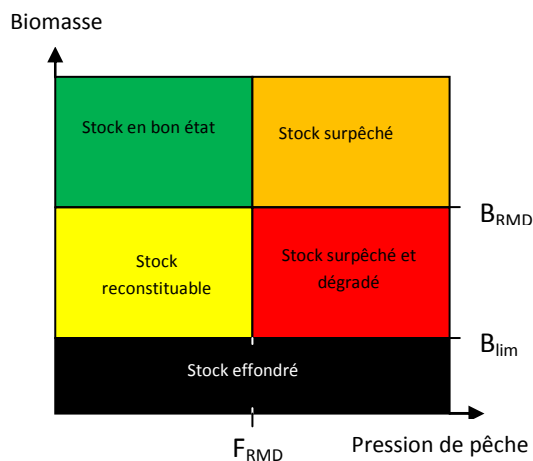


Figure 1 : Matrice de classification (dérivée de la matrice dite de Kobé)⁶

La classification est aisée lorsque l'on dispose des indicateurs F et B et des points de référence correspondant. Elle l'est moins lorsque seul un des indicateurs est disponible. C'est notamment le cas pour les stocks dits de catégorie 3 pour lesquels on peut disposer d'un proxy de F_{RMD} (souvent basé sur une analyse en longueur) sans pour autant avoir d'information sur le niveau de la biomasse. Dans ces cas, il est considéré dans ce qui suit que, l'information manquante est la plus pessimiste possible. Ainsi, un stock sans information sur l'état du stock est considéré comme dégradé ($B < B_{ref}$) ; de la même manière, un stock pour lequel l'estimation du niveau d'exploitation par rapport au point de référence n'est pas disponible est considéré comme surpêché ($F > F_{RMD}$). Un stock pour lequel l'avis est 'pas de captures (TAC=0)' est considéré effondré.

Pour la classification du niveau d'exploitation, il n'est pas tenu compte d'une éventuelle fourchette correspondant à $F_{95\%RMD}$ autour de la valeur de F_{RMD} . Ainsi un stock dont le taux d'exploitation est juste supérieure à F_{RMD} mais inférieure à la limite haute de la fourchette est considéré en situation de surpêche.

Tableau 2 : Statut des stocks : Résumé de la classification en fonction des deux indicateurs F et B :

B \ F	NE (non évalué)	? (non classifié)	V ($\leq F_{RMD}$)	R ($> F_{RMD}$)	S (TAC 0)
NE (non évalué)	non évalué (NE)	-	-	-	-
? (non classifié)	-	non classifié (NC)	reconstituable (J)	surpêché et dégradé (R)	effondré (N)
V ($\geq B_{ref}$)	-	surpêché (O)	en bon état (V)	surpêché (O)	-
R ($< B_{ref}$)	-	surpêché et dégradé (R)	reconstituable (J)	surpêché et dégradé (R)	effondré (N)
E ($B < B_{lim}$)	-	effondré (N)	effondré (N)	effondré (N)	effondré (N)

⁶ comme indiqué dans l'introduction, la valeur de B_{RMD} n'est souvent pas estimée et est remplacée par une approximation (e.g. $MSY-B_{trigger}$ pour les stocks évalués par le CIEM).

NB. Les abréviations entre parenthèses sont celles qui sont reprises dans les annexes.

3. Résultats

A. Répartition des débarquements français (en poids) selon le statut des stocks

La liste des stocks par zone et par catégorie et leurs débarquements sont donnés en annexe.

Mer du Nord + Manche Est :

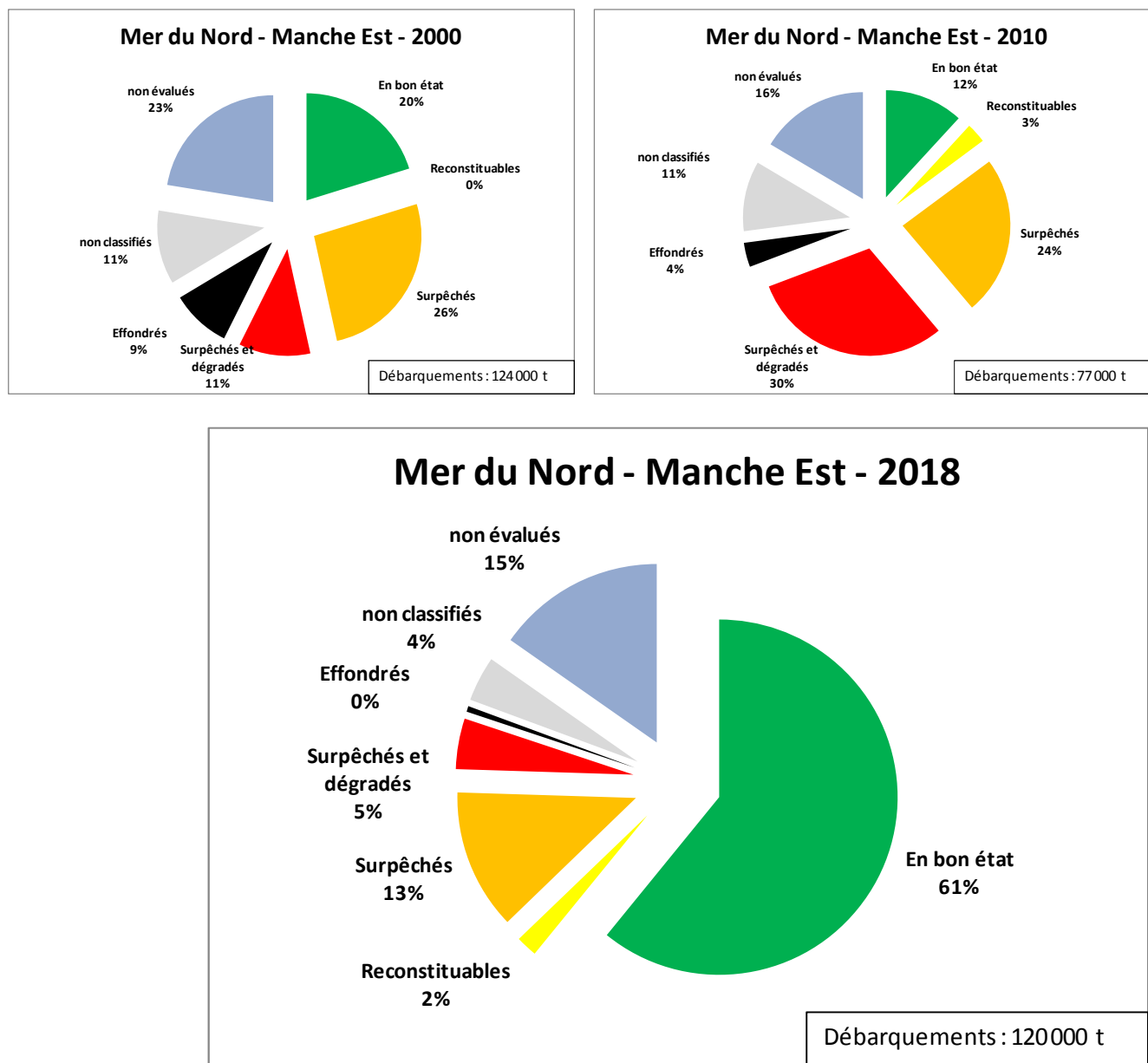


Figure 2.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

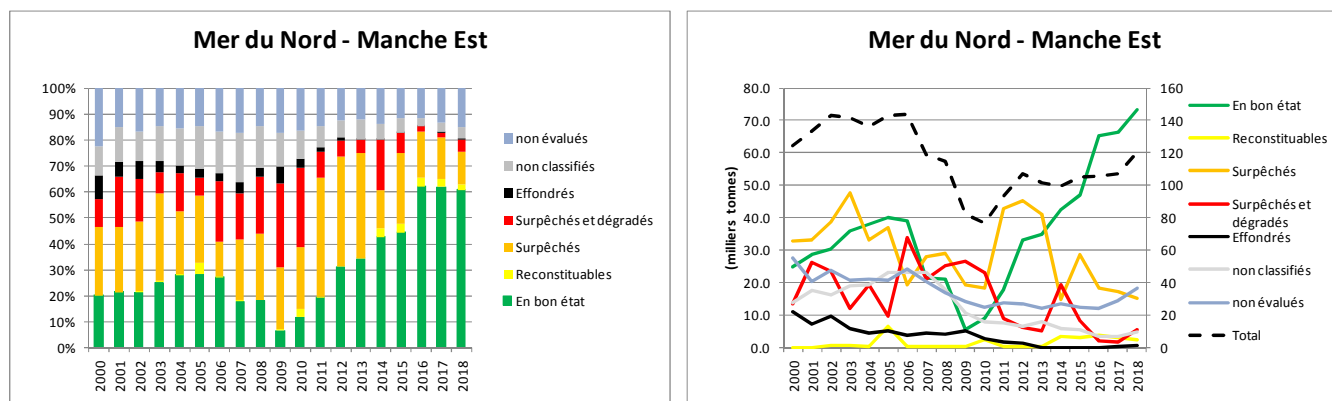


Figure 2.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- L'importance des stocks en bon état a très fortement augmenté (en pourcentage et en volume) depuis le début des années 2010.
- En 2018, la part des débarquements français provenant de stocks de mer du Nord et Manche Est en bon état est de 61% (contre 20% en 2000).

Si on ajoute les 2% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks exploités conformément à l'objectif RMD ($F \leq F_{RMD}$) représentent près des deux tiers (63%) des quantités totales débarquées de cette zone. Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont assez fortement chuté dans les années 2000 (principalement du fait de la chute des débarquements de hareng et de lieu noir durant cette période).

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en mer du Nord – Manche Est sont :

- **en bon état** : le **hareng** de mer du Nord-Manche Est, la **coquille Saint Jacques** de baie de Seine, le **lieu noir** de mer du Nord – Ouest Ecosse, le merlu de l'Atlantique nord, la plie et la sole de Manche Est ;
- **reconstituables / en reconstitution** : les **émissoles** de l'Atlantique nord-est ;
- **surpêchés** : le **maquereau** de l'Atlantique, les **céphalopodes** (calmars et seiches de Manche), la sole de mer du Nord ;
- **surpêchés et dégradés** : le **merlan** de mer du Nord-Manche Est, le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne ;
- **effondrés** : le **cabillaud** de mer du Nord-Manche Est ;

Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : les roussettes, la plupart des raies, la sardine de Manche, le rouget. Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le buccin, le vanneau, le tcaud, la dorade grise...

Manche Ouest + mers Celtiques :

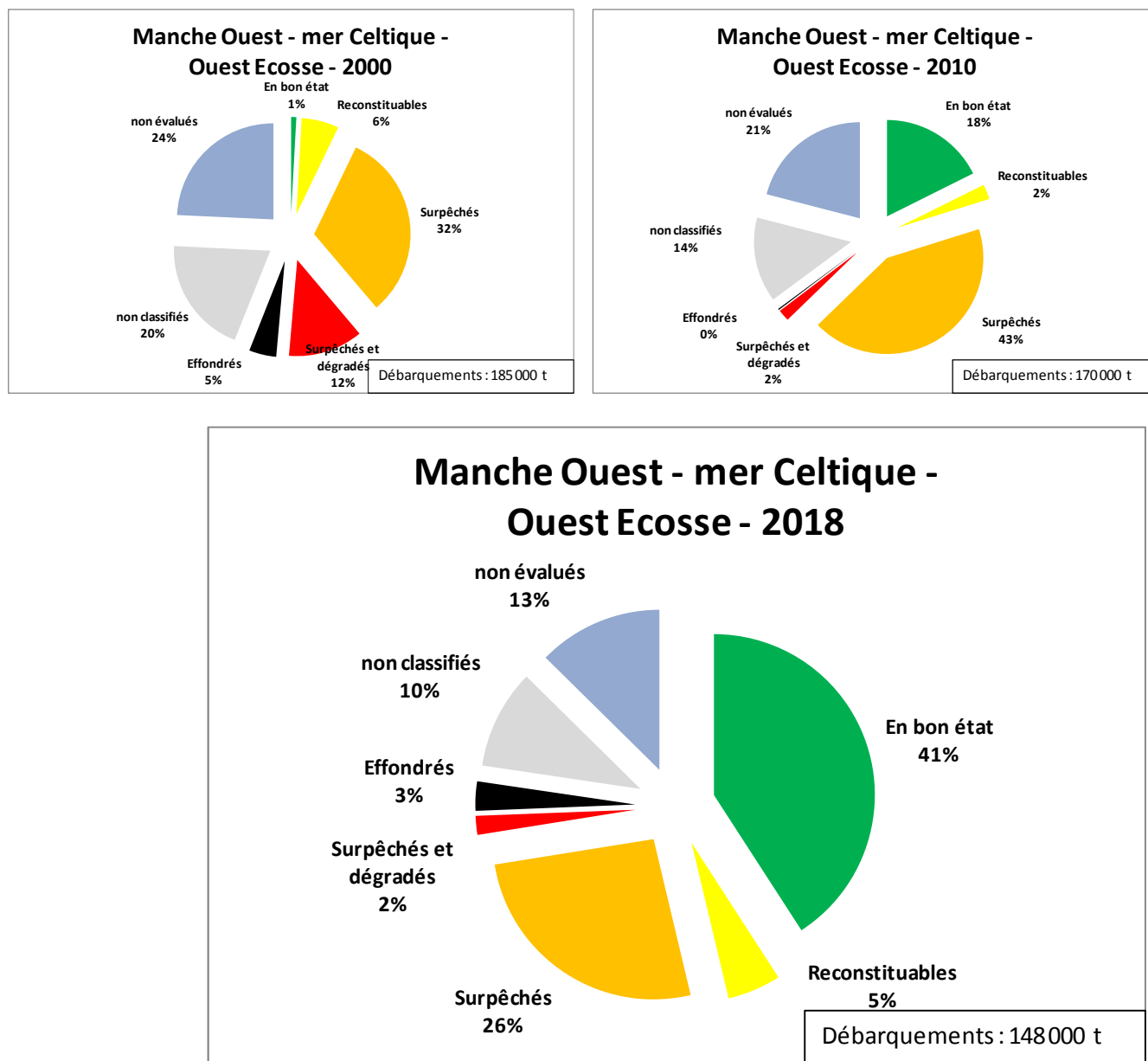


Figure 3.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

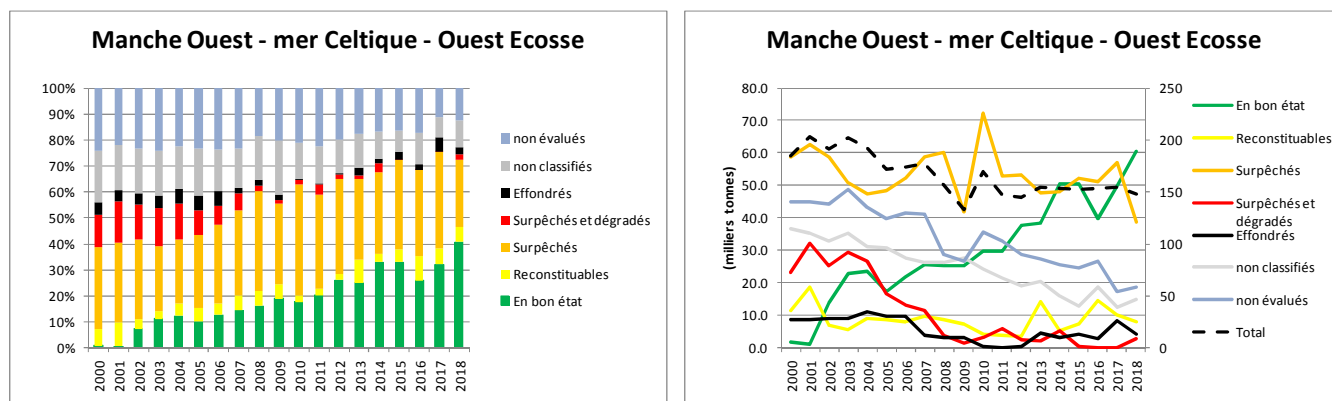


Figure 3.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- **L'importance des stocks en bon état a très fortement augmenté (en pourcentage et en volume) depuis le début des années 2010.**
- **En 2018, la part des débarquements français provenant de stocks de Manche Ouest et mers Celtiques en bon état est de 41% (contre 1% en 2000).**

Si on ajoute les 5% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks exploités conformément à l'objectif RMD ($F \leq F_{RMD}$) représentent un peu moins de la moitié (46%) des quantités totales débarquées de cette zone.

Il faut également noter que la baisse des débarquements totaux dans la zone dans les années 2000 (principalement du fait d'une diminution des débarquements de merlan bleu et d'espèces profondes).

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en Manche Ouest et mers Celtiques sont :

- **en bon état** : le **merlu** de l'Atlantique nord, les **baudroies** de mer Celtique-golfe de Gascogne, la **Coquille Saint Jacques** (de la baie de Saint Brieu), l'**araignée** de Manche Ouest, le **lieu noir** de mer du Nord – Ouest Ecosse, la **cardine** de mer Celtique-golfe de Gascogne, le **germon** de l'Atlantique nord-est, la **lingue bleue** de l'Ouest de l'Ecosse ;
 - **reconstituables / en reconstitution** : le **sabre noir**, les **émissoles** et la **lingue franche** de l'Atlantique nord-est, la **raie fleurie** de mer Celtique-golfe de Gascogne ;
 - **surpêchés** : le **merlan bleu** de l'Atlantique nord-est, le buccin de Manche Ouest, le **maquereau** de l'Atlantique, l'**églefin** de mer Celtique-Manche Ouest, les **céphalopodes** (calmars et seiches de Manche) ;
 - **surpêchés et dégradés** : le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne, le **chinchard** de l'Atlantique nord-est ;
 - **effondrés** : le **merlan** et le **cabillaud** de mer Celtique et Manche Ouest, le **cabillaud** de l'ouest de l'Ecosse ;
- Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : la sardine de Manche, le grondin rouge de l'Atlantique nord-est, les roussettes de mer Celtique, la baudroie de l'Ouest de l'Ecosse.
- Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : des coquillages (amande, spisule, vanneau), le tacaud, le congre, le Saint-Pierre, la dorade grise...

Golfe de Gascogne:

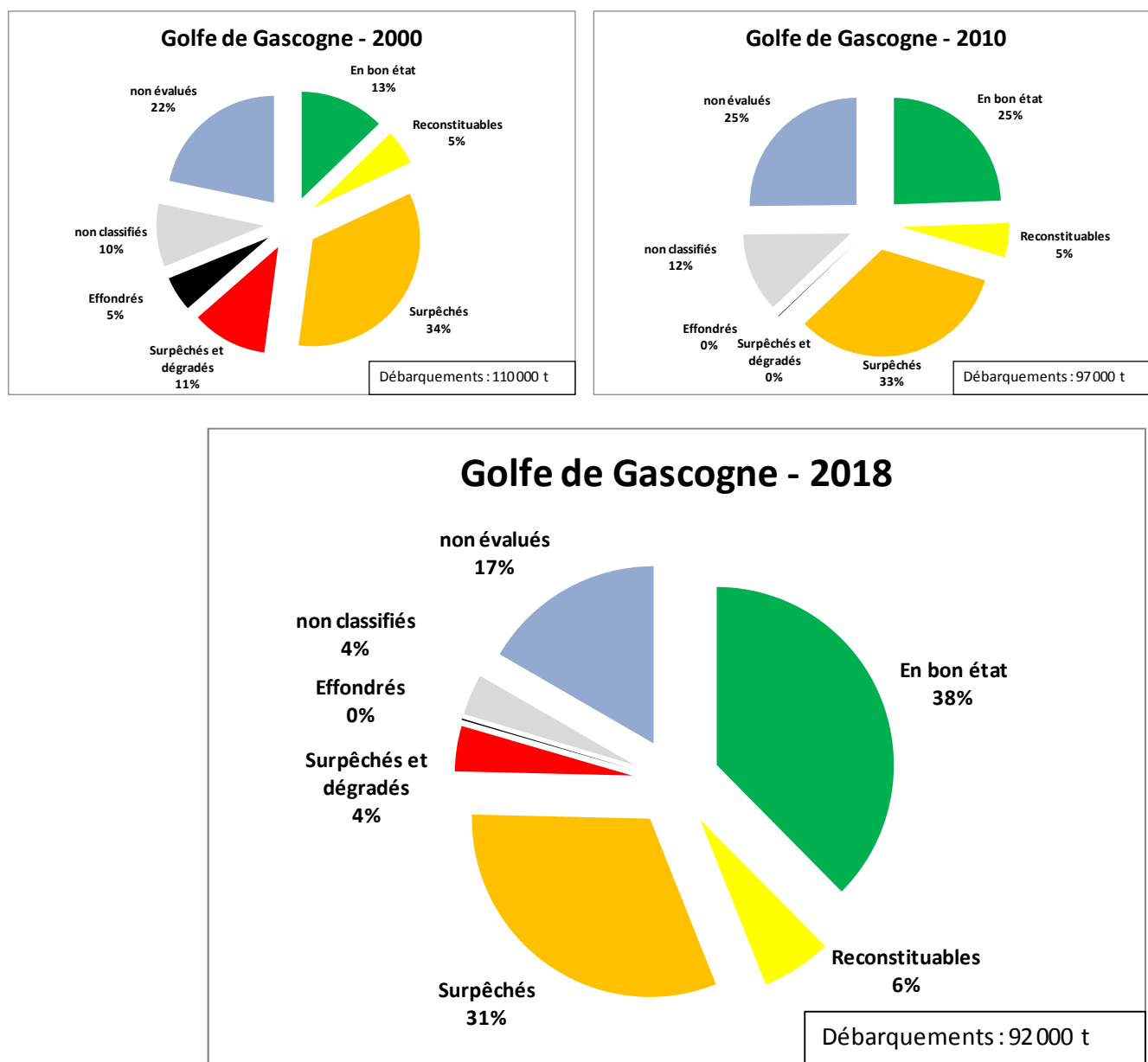


Figure 4.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

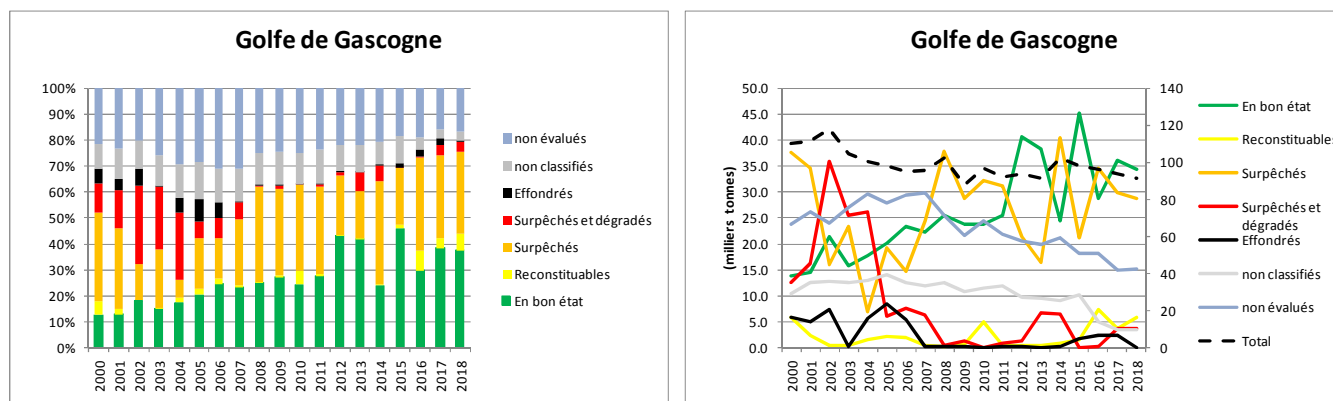


Figure 4.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- L'importance des stocks en bon état a augmenté (en pourcentage et en volume), avec des fluctuations, depuis le début des années 2010.
- En 2018, la part des débarquements français provenant de stocks du golfe de Gascogne en bon état est de 38% (contre 13% en 2000).

Si on ajoute les 6% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks exploités conformément à l'objectif RMD ($F \leq F_{RMD}$) représentent 44% des quantités totales débarquées de cette zone.

Le statut d'un certain nombre de stocks (sardine mais aussi bar, sole, et langoustine par exemple) fluctue d'une année à l'autre par le fait de petites variations du taux d'exploitation ou de la biomasse au regard des points de référence. Cela explique les oscillations inverses des courbes 'en bon état' et 'surpêchés' ou 'reconstituables'.

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont assez peu évolué globalement, ce qui masque des tendances différentes pour des stocks importants (baisse des débarquements d'anchois, hausse des débarquements de merlu).

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks dans le golfe de Gascogne sont :

- **en bon état** : le **merlu** de l'Atlantique nord, les **baudroies** de mer Celtique-golfe de Gascogne, le **germon** de l'Atlantique nord-est, l'**anchois** du golfe de Gascogne, la **seiche** du golfe de Gascogne, la **cardine** de mer Celtique-golfe de Gascogne, l'**araignée** de Manche Ouest ;
 - **reconstituables / en reconstitution** : la **langoustine** du golfe de Gascogne, le **merlan** du golfe de Gascogne, la **raie fleurie** de mer Celtique-golfe de Gascogne et le **thon rouge** de l'Atlantique et Méditerranée ;
- NB. tous les stocks de cette catégorie le sont par défaut en l'absence de point de référence sur la biomasse ;
- **surpêchés** : la **sardine** du golfe de Gascogne, le **maquereau** de l'Atlantique, la **sole*** du golfe de Gascogne, le **bar*** du golfe de Gascogne, et les **calmars** du golfe de Gascogne ;
 - **surpêchés et dégradés** : le **chinchard** de l'Atlantique nord-est, le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne ;
 - **effondrés** : la **dorade rose** des mers Celtiques et golfe de Gascogne et l'**anguille** de l'Atlantique nord-est ;
- Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : le lieu jaune du golfe de Gascogne, la roussette du golfe de Gascogne, le rouget du golfe de Gascogne.
- Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le congre, le tcaud, la dorade grise, le maigre, le Saint-Pierre, la dorade royale, le céteau...

* sole et bar du golfe de Gascogne sont classés surpêchés mais ont un taux d'exploitation inférieur à la fourchette haute autour de F_{RMD} .

Méditerranée :

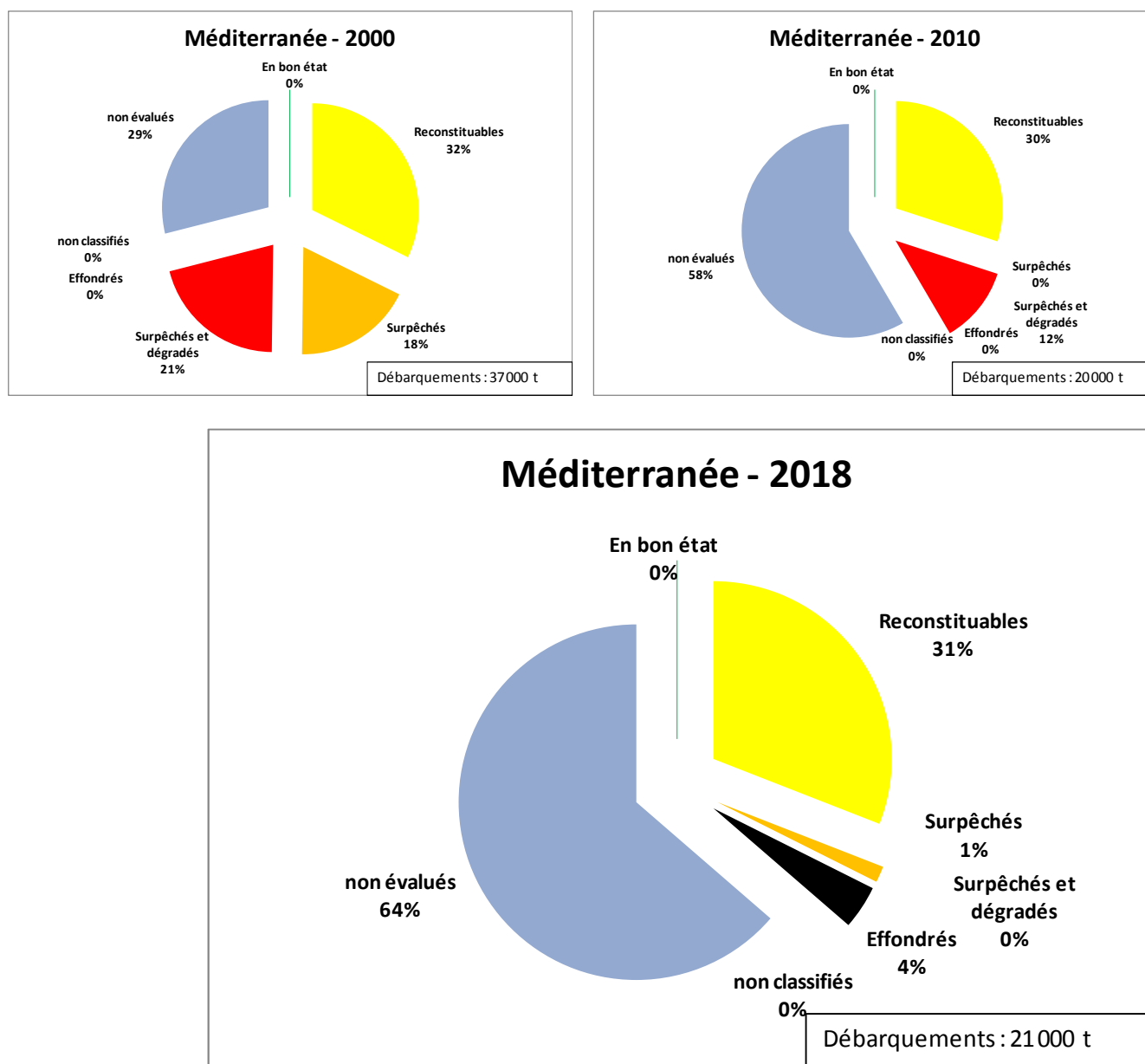


Figure 5.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

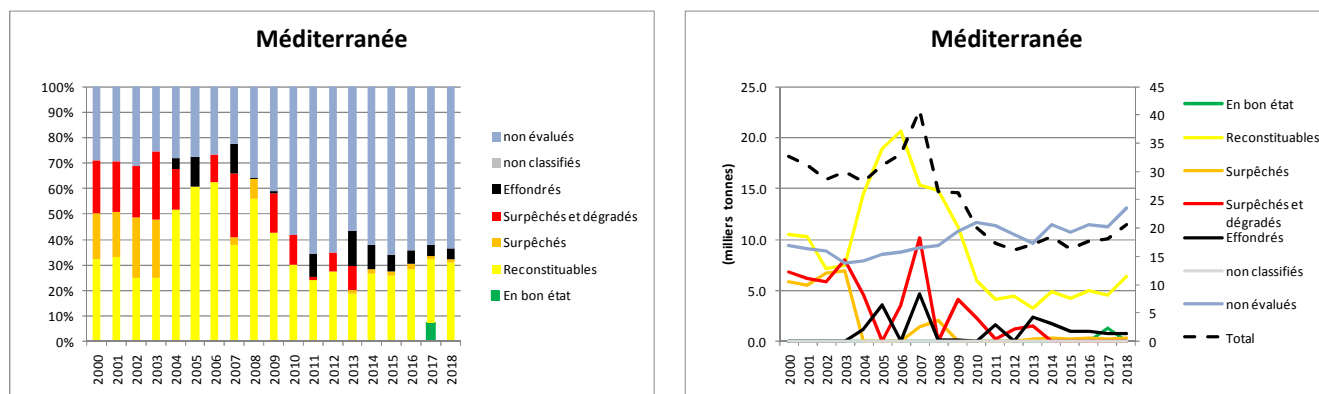


Figure 5.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- **Aucun stock évalué n'est estimé en bon état.**
- **En 2018, 31% des débarquements français proviennent de stocks reconstituable ou en cours de reconstitution.**

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont assez fortement chuté à la fin des années 2000 (principalement du fait des restrictions sur le thon rouge durant cette période).

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en Méditerranée sont :

- **en bon état** : aucun stock évalué ;
- **reconstituables / en reconstitution** : le **thon rouge*** de l'Atlantique – Méditerranée, la **sardine*** du golfe du Lion, l'**anchois** du golfe du Lion ;
- **surpêchés** : le **rouget de vase** du golfe du Lion ;
- **effondrés** : le **merlu** du golfe du Lion, NB. l'**anguille**, non considérée dans l'analyse est cependant considérée comme effondrée.

Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le poulpe, le maquereau, la dorade royale, la baudroie

* pour ces deux stocks (thon rouge et sardine, il n'existe pas de point de référence pour la biomasse)

Mer de Barents + mer de Norvège :

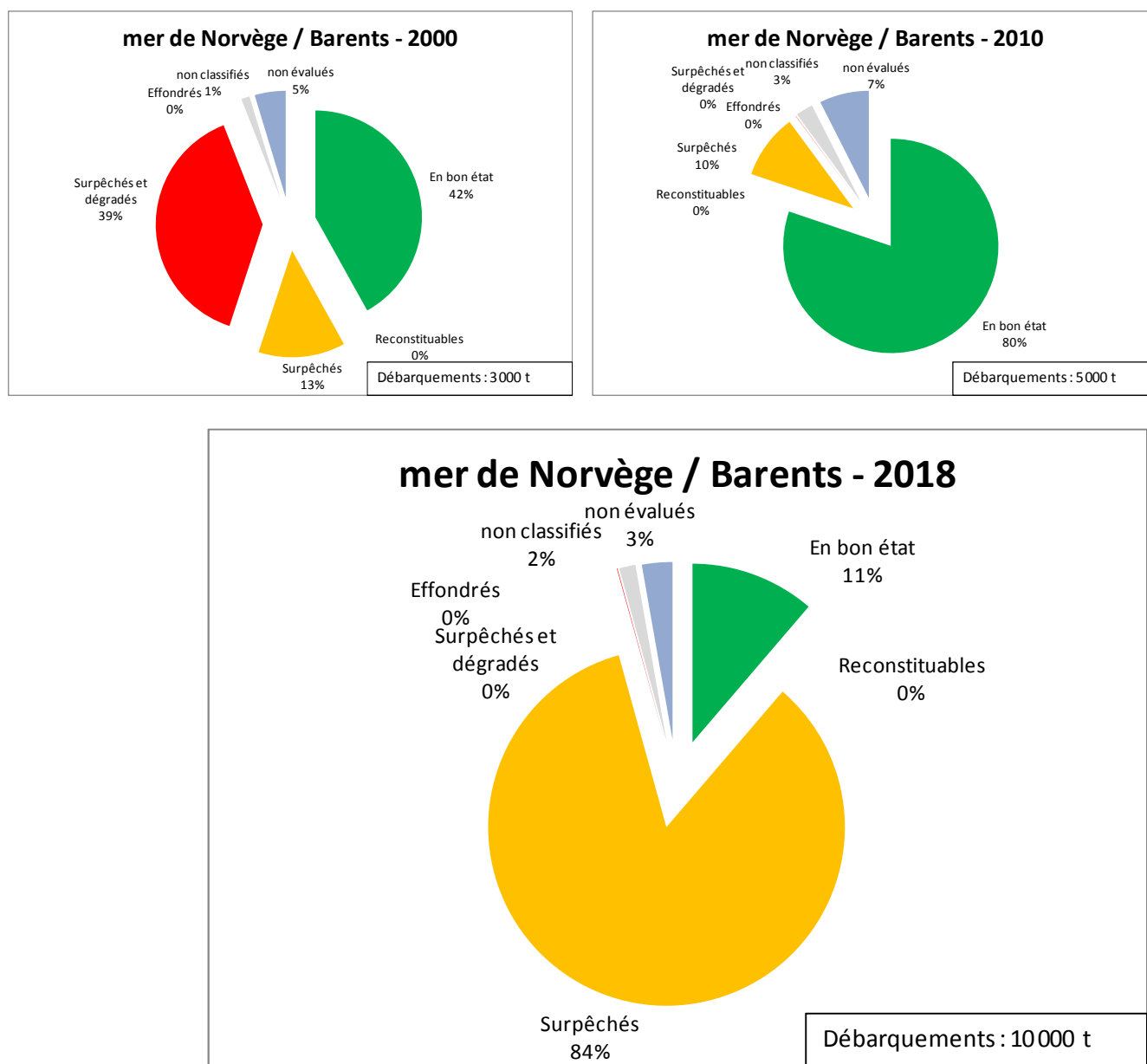


Figure 6.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

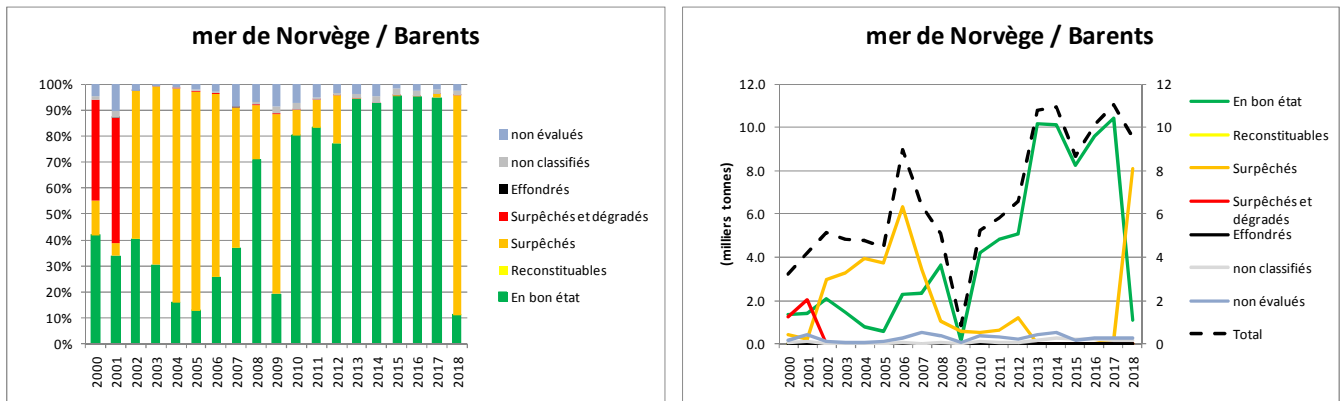


Figure 6.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

La très grande majorité des espèces qui proviennent de cette zone sont le cabillaud et le lieu noir. Le taux d'exploitation du cabillaud de mer de Barents – mer de Norvège est passé, en 2018, très légèrement au-dessus du seuil RMD (F_{RMD}), alors qu'il était inférieur depuis 2008, ce qui explique la brusque augmentation de la part des stocks surpêchés en 2018.

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont assez fortement augmenté depuis le début des années 2000 (principalement du fait de l'augmentation des possibilités de pêche sur le cabillaud).

On peut citer, parmi les espèces présentes en mer de Barents – mer de Norvège, les stocks :

- **en bon état** : le **lieu noir** de la mer de Barents – mer de Norvège ;
- **surpêchés** : le **cabillaud** de la mer de Barents – mer de Norvège et, pour une moindre part, le **maquereau** de l'Atlantique.

Bilan sur la France métropolitaine :

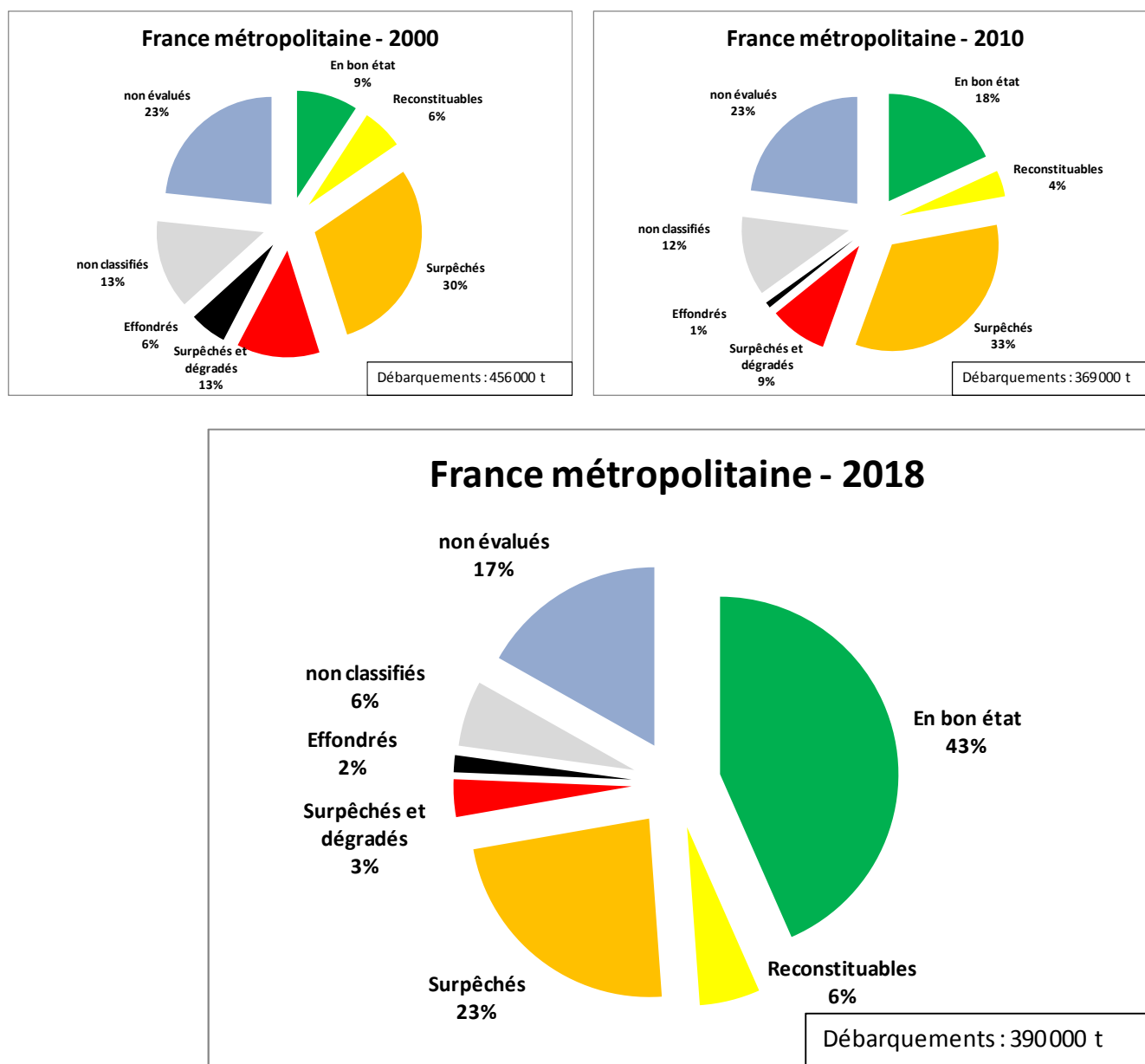


Figure 7.1 Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000 et 2010 en haut, 2018 en bas)

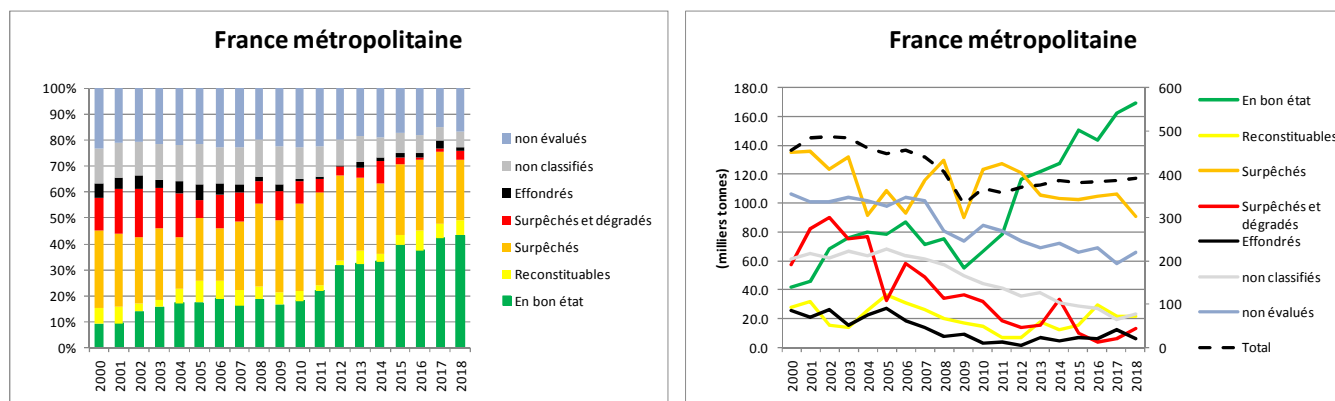


Figure 7.2 Evolution 2000-2018 de l'importance relative (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- L'importance des stocks en bon état a très fortement augmenté (en pourcentage et en volume) depuis le début des années 2010.
- En 2018, la part des débarquements français provenant de stocks en bon état est de 43% (contre 9% en 2000).
- Sur les presque 400 000 tonnes débarquées en France métropolitaine (provenant de l'Atlantique nord-est et de la Méditerranée), un peu moins de la moitié (49%) provient de stocks non surpêchés ($F \leq F_{RMD}$) et près de 30% (28%) de stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$).

La part des débarquements provenant de stocks non classifiés ou pour lesquels aucune évaluation n'est effectuée a baissé entre 2000 et aujourd'hui : de 13 à 6% pour les stocks non classifiés (baisse consécutive à une diminution du nombre de stocks non classifiés – cf plus bas) et de 23 à 17% pour les stocks non évalués (alors que le nombre de stocks évalués est resté relativement stable).

B. Evolution du nombre de stocks évalués dans les débarquements français de l'Atlantique selon leur statut

Avertissement: cette présentation ne rend compte que des stocks faisant l'objet d'une évaluation.

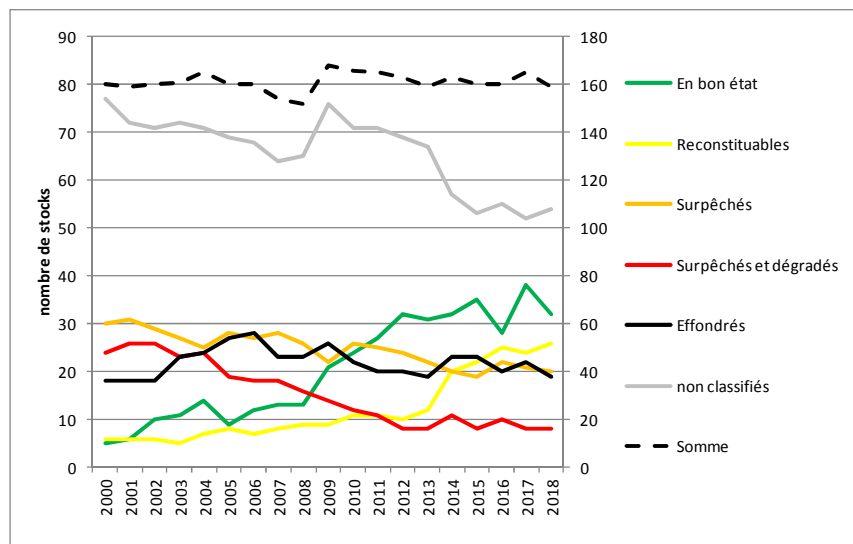


Figure 8.1 : Nombre de stocks évalués dans les débarquements français de l'Atlantique selon leur statut entre 2000 et 2018

Si le nombre de stocks évalués dans les débarquements français est resté relativement stable au cours de la période, environ 160, le nombre de stocks classifiés a augmenté, en passant de 80 à 110 ; c'est le cas notamment des langoustines pour lesquelles la classification basée sur des campagnes d'observation vidéo est relativement récente ou de certains stocks de raies, pour lesquels les fortes augmentations de biomasse récentes sont considérées indiquant que ces stocks ne sont pas en situation de surpêche.

Depuis 2000, le nombre de stocks surpêchés (dégradés ou non) a fortement diminué, passant de 54 à 28 ; dans le même temps, le nombre de stocks en bon état ou reconstituables (ou en cours de reconstitution) a augmenté, passant de 11 en 2000 à 58 en 2018.

Il faut cependant noter que cette évolution favorable, si elle a été forte, à la fin des années 2000, début des années 2010, semble plus modérée dans les années récentes.

Il faut également noter que **le nombre de stocks effondrés est resté relativement stable** sur la période (autour d'une vingtaine), même si la présentation en poids (cf plus haut) montrait une diminution de leur contribution aux débarquements totaux, ce qui est logique compte tenu des restrictions de captures auxquelles ces stocks sont soumis.

Si l'on regarde la situation par zone (pour l'Atlantique), la situation est assez similaire selon les zones, avec néanmoins une proportion plus importante de stocks non classifiés dans le golfe de Gascogne que dans les autres zones.

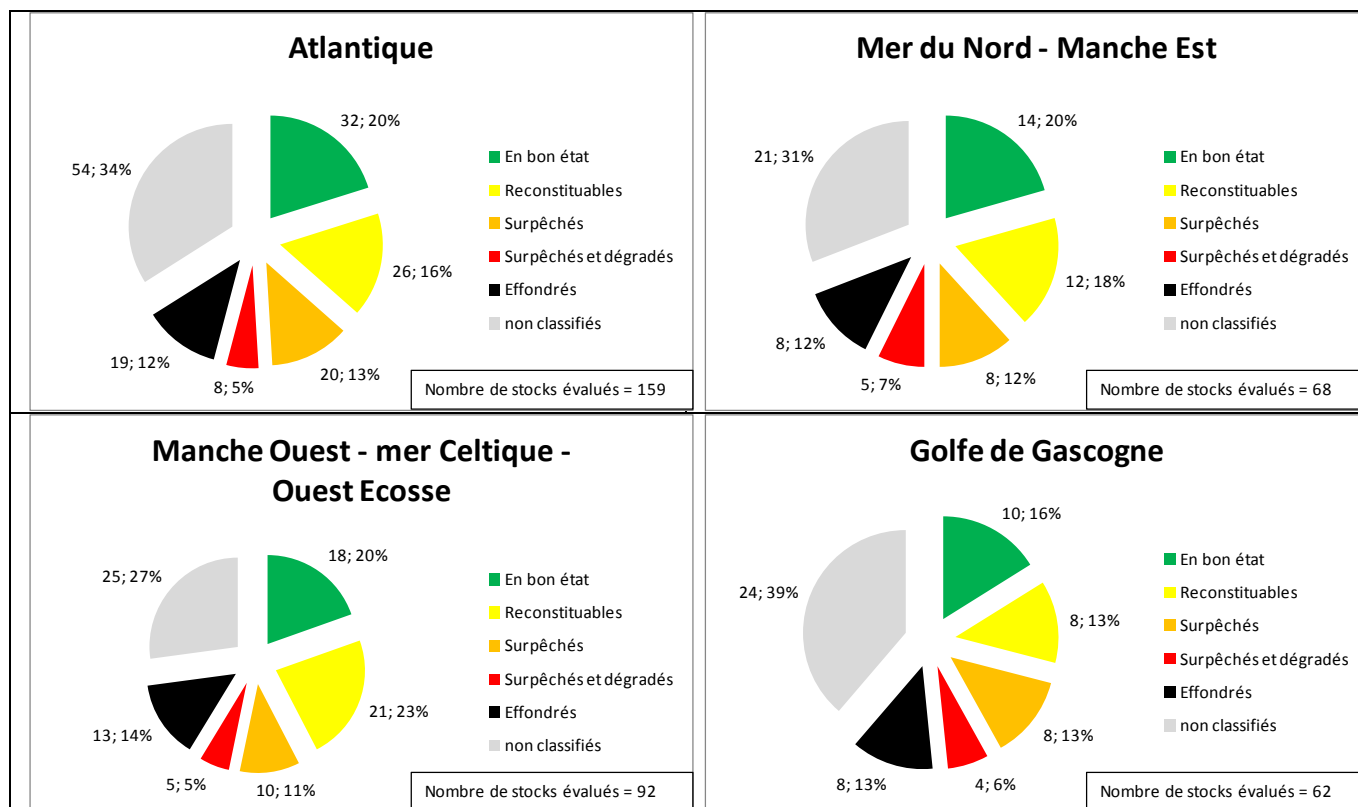


Figure 8.2 : Nombre de stocks et pourcentage (séparés par un point virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués.

Conclusion

Le niveau de biomasse à l'instant t dépend de la pression de pêche à laquelle le stock (i.e. toutes les classes d'âge qui le constituent) a été soumis dans les années antérieures, ainsi que des niveaux passés du recrutement (arrivée des jeunes poissons issus de la reproduction) et de la mortalité dite naturelle. L'évolution de la biomasse d'un stock est plus lente que celle de la pression de pêche et il faut du temps pour qu'un stock se rétablisse après une réduction de la pression de pêche, surtout pour les espèces à vie longue. Un stock peut donc être classé aujourd'hui 'non surpêché' mais dans un état non satisfaisant, du fait d'une surpêche passée (exemple du bar du stock nord ou de la sole de Manche Est) ; on parle alors de stocks 'reconstituables', c'est à dire pour lesquels la pression de pêche est compatible avec une possible reconstitution. Pour autant, cela ne signifie pas nécessairement que le stock va effectivement se reconstituer (voir par exemple le merlan de l'ouest de l'Ecosse, ou plus connu mais plus loin, la morue de Terre-Neuve). A l'inverse une augmentation de la pression de pêche peut générer une surpêche sans conduire (immédiatement) la biomasse en dessous du seuil de référence, d'où la catégorie 'surpêché' [mais pas (encore) dégradé] (e.g. cabillaud de mer de Barents, sardine, bar et sole du golfe du Gascogne).

L'amélioration (plus de débarquements des navires français provenant de stocks en bon état) montrée dans cette note est également observée à l'échelle de l'ensemble de l'Atlantique nord-est. Le Conseil international pour l'exploration de la mer, dans un communiqué de presse de 2012, annonce que la pression de pêche a diminué significativement au cours des années 2000 (CIEM, 2012⁸). Plus récemment, la Commission européenne (CE, 2019⁹) atteste que la biomasse des stocks évalués dans les eaux européennes a augmenté de 36% entre 2003 et 2017, et qu'en moyenne les stocks sont exploités au niveau de la mortalité par pêche F_{RMD} . En Méditerranée, à l'exception du thon rouge, la situation reste très préoccupante.

Ce bilan montre, malgré la nette amélioration, que le premier objectif de la PCP ($F \leq F_{RMD}$ pour tous les stocks) n'est pas encore atteint et celui de la DCSMM encore moins.

Il montre également à la fois que l'amélioration, en termes de nombre de stocks en bon état, se ralentit dans les années récentes, que le nombre de stocks effondrés ne se modifie pas, et que le débarquements des stocks en bon état continuent à augmenter fortement (conséquence à la fois d'une augmentation des débarquements de certains stocks qui étaient déjà en bon état précédemment, de l'apparition récente de nouveaux stocks dans la catégorie 'en bon état' pour lesquels les débarquements sont importants (baudroies, cardine de mer Celtique-golfe de Gascogne, et de la disparition de cette catégorie de stocks pour lesquels les débarquements sont faibles).

Enfin, il convient de rappeler que beaucoup (la plupart) des évaluations réalisées ne tiennent pas compte des relations prédateurs-proies. Or, dans un contexte où les stocks sont ou s'approchent du RMD, ces relations risquent de jouer un rôle très important dans l'évolution des biomasses (une augmentation de biomasse d'un prédateur aura un impact négatif sur la biomasse de ses proies, et inversement). Enfin, si l'évolution des conditions environnementales est en partie prise en compte dans les paramètres de croissance (poids pour une taille donnée par exemple), les effets du changement global en termes de modification possible de la répartition des espèces ne sont pas intégrés dans les évaluations présentes, ni dans les valeurs de référence.

⁸ <http://www.ices.dk/news-and-events/news-archive/press-releases/Pages/Press-release---Exploitation-of-fish-stocks-has-declined-significantly-during-the-last-decade.aspx>

⁹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52019DC0274&from=EN>

Annexe : Liste des stocks selon leur statut (2019) et débarquements (2018) (en tonnes) correspondants

Explication des codes :

J		
V		137
?		1
	Thon rouge de l'Atlantique (Thunnus thynnus) Atlantique Nord-Est	1
R		136
	Bar (Dicentrarchus labrax) Divisions IVbc VIIa et VIId à VIIh	136
	Aiguillat commun (Squalus acanthias) Atlantique Nord-Est	1
V?		1 183
?		1 183
	Émissoles (Mustelus spp) Atlantique Nord-Est	1 166

Le premier code (ici 'J') correspond à la première lettre des codes couleur V(ert), R(ouge), O(range), N(oir) et J(aune) tels que représentés dans le diagramme de Kobé.

En dessous vient le code correspondant à la classification en fonction du taux d'exploitation (ici 'V' ou 'V?' en gras) ; le code suivant (ici '?' ou 'R'), au diagnostic sur la biomasse

L'ajout d'un « ? » à droite du code lettre (V ? ou R ?) indique une classification à dire d'expert ; c'est par exemple le cas où sans qu'il n'existe d'évaluation ni de points de référence, un indice de biomasse est en très forte augmentation ou en augmentation continue depuis plusieurs années¹⁰ ce qui est considéré indiquer l'absence de surpêche (cf certains stocks d'éla-smobran-ches).

Un « ? » seul, signifie 'inconnu'.

¹⁰ cf les exceptions à la non application de la réduction forfaitaire de précaution ('pa buffer') que le CIEM considère lorsqu'il émet un avis sur les stocks dits de catégorie 3.

Mer du Nord + Manche Est :

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	73 335
EV	
EV	73 228
EV	73 228
Hareng de l'Atlantique (<i>Clupea harengus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa et VIId	31 581
Coquille St-Jacques Atlantique (<i>Pecten maximus</i>) Division VIId	22 783
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones IV et VI, division IIIa	12 485
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIId	2 685
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Division VIId	2 191
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIId	1 272
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Sous-zone IV et sous-division IIIa 20	114
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Sous-zone IV et division VIa	66
Turbot (<i>Psetta maxima</i>) Sous-zone IV	27
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions de VIIb à VIId et VIIIa VIIIb VIIIId	24
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions de VIIb à VIId, VIIIa VIIIb et VIId	0
VP	107
VP	107
Barbue (<i>Scophthalmus rhombus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VIId et VIle	63
Limande (<i>Limanda limanda</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	38
Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-Zones IV, VII, VIII et IX, divisions IIIa, Vb, VIa et XIIb	6

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	2 306
J	
EV	137
?	1
Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	1
R	136
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions IVbc VIIa et VIId à VIId	136
Aiguillat commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	1
EV?	1 183
?	1 183
Émissoles (<i>Mustelus</i> spp) Atlantique Nord-Est	1 166
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIId et VIle	13
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIId	2
Sabre noir (<i>Aphanopus carbo</i>) Atlantique Nord-Est	1
VP	987
?	987
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Divisions IIIa et Iva, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV	854
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zones VI et VII	75
Limande sole (<i>Microstomus kitt</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa, VIId	30
Grondin gris (<i>Eutrigla gurnardus</i>) Sous-zone IV et divisions VIId, IIIa	20
Flet d'Europe (<i>Platichthys flesus</i>) Division IIIa et sous-zone IV	7

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	15 309
O	
R	15 309
EV	15 309
Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est	11 034
Calmars côtiers nca (<i>Loliginidae</i>) Divisions VIId et VIle	2 188
Seiche commune (<i>Sepia officinalis</i>) Divisions VIId et VIle	1 326
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Sous-zone IV	437
Églectin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIan et VIa	202
Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV	115
Églectin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Divisions VIIb à VIId	7
Plie cynoglosse (<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>) Sous-zone IV, divisions IIIa et VIId	0

Mer du Nord + Manche Est (suite)

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	5 554
R	
R?	3
R?	3
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII	3
R	4 110
R	4 110
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Sous-zone IV et division VIII	3 619
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	489
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIc, de VIIe à VIIk, VIII	2
R?	1 441
R?	1 441
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIIa, IVb et IVc et VIII	1 441

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	621
N	
R?	2
E	2
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	2
Lançons (<i>Ammodytes</i> spp) zone SA 1 (Dogger Bank)	0
R	610
E	610
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-zone IV et Divisions VIII, IIIan	610
S	10
E	7
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	5
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	2
E?	1
Raie radiée (<i>Amblyraja radiata</i>) Sous-zones II, IV et Division IIIa	1
R?	2
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	2
Requin-taupo commun (<i>Lamna nasus</i>) Atlantique Nord-Est	0

Stocks non classifiés	4 933
NC	
R?	4 933
R?	4 933
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Sous-zone IV, divisions IIIa et VIII	1 580
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VIII	1 119
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Division VII	645
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zone IV et divisions VIII, IIIa	589
Grondin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	463
Grande roussette (<i>Scyliorhinus stellaris</i>) Sous-zones VI et VII	193
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Division IIIa et sous-zones IV et VI	141
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Division IVbc (FU 5)	65
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Divisions IVc et VIII	47
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	43
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	24
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa, VIII	16
Raie môle (<i>Raja microcellata</i>) Divisions VIII et VIIe	5
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa et VIII	2
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	1
Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>) Divisions VIII et VIIe	1
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zone IV et division IIIa	0
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	0
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zones VI et VII	0
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XIVb2	0
Béryx nca (<i>Beryx</i> spp) Atlantique Nord-Est	0

Stocks non évalués	18 394
--------------------	--------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve : le buccin, le vanneau, le tacaud, la dorade grise

Manche ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse :

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	60 451
V	
V	59 904
V	59 904
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIc	19 968
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions de VIIb à VIIk et VIIIa VIIIb VIIIc	13 850
Coquille St-Jacques Atlantique (<i>Pecten maximus</i>) Division VIIe	8 528
Araignée européenne (<i>Maja squinado</i>) Division VIIe	5 955
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones IV et VI, division IIIa	3 814
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions de VIIb à VIIk, VIIIa VIIIb et VIIIc	3 420
Germon (<i>Thunnus alalunga</i>) Atlantique Nord-Est	2 179
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Sous-division Vb et Sous-zones VI et VII	1 356
Homard européen (<i>Homarus gammarus</i>) Divisions VIIe et VIIIa	404
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIIe	218
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Sous-zone IV et division VIa	119
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Division Vb	48
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIf et VIIg	45
Églefin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Division Vb	1
V?	35
V?	35
Anchois (<i>Engraulis encrasicolus</i>) Rectangle statistique VIIe.25E5	35
VP	511
VP	511
Barbue (<i>Scophthalmus rhombus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VIId et VIIe	225
Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-Zones IV, VII, VIII et IX, divisions IIIa, Vb, VIa et XIIb	159
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions VIIf et VIIg (Mer Celtique)	127

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	7 996
J	
V	536
?	262
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIg VIIh (FU 20 et FU 21)	164
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIb VIIc VIIj VIIk (FU 16)	76
Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	22
R	274
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions IVbc VIIa et VIId à VIIh	178
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions de VIIh à VIIk	90
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIa VIIg VIIj (FU 19)	5
Aiguillat commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	0
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIIa	0
V?	5 503
?	5 503
Sabre noir (<i>Aphanopus carbo</i>) Atlantique Nord-Est	1 673
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	1 450
Émissoles (<i>Mustelus</i> spp) Atlantique Nord-Est	1 280
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Divisions VIIa, VIIe-h	835
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Divisions VIIa, VIIf et VIIg	101
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIId et VIIe	73
Raie mêlée (<i>Raja microcellata</i>) Divisions VIIf et VIIg	69
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone VI et Divisions VIIbj	23
R?	0
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-division Vb2	0
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Division VIIa	0
VP	1 957
?	1 957
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Divisions IIIa et IVa, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV	1 198
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zones VI et VII	750
Grande argentine (<i>Argentina silus</i>) Divisions Vb VIa	8

Manche ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse (suite)

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	38 790
O	
R	38 790
V	38 790
Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV	15 738
Buccin (<i>Buccinum undatum</i>) Division VIIe	9 356
Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est	6 359
Églectin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Divisions VIIb à VIIk	4 440
Seiche commune (<i>Sepia officinalis</i>) Divisions VIId et VIIe	2 001
Calmars côtiers nca (<i>Loliginidae</i>) Divisions VIId et VIIe	648
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Division VIIe	117
Flétan noir (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>) Sous-zones V, VI, XII et XIV	68
Églectin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIan et Via	59
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-division Vb1	3

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	2 813
R	
R	2 811
R	2 811
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	1 607
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIc, de VIIe à VIIk, VIII	1 199
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIg VIIf (FU 22)	5
Thon obèse (=Patudo) (<i>Thunnus obesus</i>) Atlantique Nord-Est	0
R?	2
?	2
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Division Vb	2

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	4 368
N	
?	15
E	15
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	15
R	4 333
E	4 333
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Divisions VIIb, VIIc, VIIe à VIIk	3 688
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Divisions VIIe à VIIk	499
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Division VIa	113
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions de VIIh à VIIk	34
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Division VIIa	0
S	18
?	0
Squale liche (<i>Dalatias licha</i>) Atlantique Nord-Est	0
E	3
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	2
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	0
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIIb et VIIj	0
R	7
Hareng de l'Atlantique (<i>Clupea harengus</i>) Divisions VIas (Sud), VIIb et VIIc	7
R?	8
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	8
V	1
E	1
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Division VIa	1

Manche ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse (suite)

Stocks non classifiés	14 855
NC	
?	14 855
?	14 855
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Division VII	7 215
Grondin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	2 379
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Sous-zone VI, divisions de VIIa à VIIc et VIIe à VIIj	1 517
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Division IIIa et sous-zones IV et VI	1 316
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	464
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Division VIIe	396
Grande roussette (<i>Scyliorhinus stellaris</i>) Sous-zones VI et VII	269
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	241
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zones VI, VIII et divisions de VIIa à VIIc et de VIIe à VIIk, IXa	240
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Division VIIe	212
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones VI et VII, Divisions Vb et XIIb	192
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Divisions VIIa, VIIf et VIIg	172
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zones VI et VII	128
Raie circulaire (<i>Leucoraja circularis</i>) Sous-zone VI et VII sauf division VIId	42
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone VI et divisions VIIa-c et VIIe-h	26
Raie radiée (<i>Amblyraja radiata</i>) Sous-zones VI et VII sauf division VIId	15
Sanglier (<i>Capros aper</i>) Atlantique Nord-Est	10
Béryx nca (<i>Beryx spp</i>) Atlantique Nord-Est	9
Raie mêlée (<i>Raja microocellata</i>) Divisions VIId et VIIe	4
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone VI	3
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIb et VIIc	3
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions VIIb et VIIc	2
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Sous-zone VI et Division IVa	1
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions VIa VIIb et VIIj	1
Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>) Divisions VIId et VIIe	0

Stocks non évalués

18 680

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve :

Golfe de Gascogne :

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	34 408
<ul style="list-style-type: none"> [-] V [-] V 31 326 [-] V 31 326 Merlu européen (Merluccius merluccius) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIc 16 574 Baudroies nca (Lophius piscatorius and L. budegassa) Divisions de VIIb à VIIk et VIIIa VIIIb VIIIc 5 726 Germon (Thunnus alalunga) Atlantique Nord-Est 3 633 Seiche commune (Sepia officinalis) Divisions VIIIa et VIIIb 2 573 Cardines (Lepidorhombus spp) Divisions de VIIb à VIIk, VIIIa VIIIb et VIIIc 1 408 Araignée européenne (Maja squinado) Divisions VIIIa et VIIIb 1 216 Homard européen (Homarus gammarus) Divisions VIIe et VIIIa 168 Baudroies nca (Lophius piscatorius and L. budegassa) Divisions VIIIc et IXa 27 Cardines (Lepidorhombus spp) Divisions VIIIc et IXa 1 [-] V? 3 083 [-] V? 3 083 Anchois (Engraulis encrasicolus) Sous-zone VIII (Golfe de Gascogne) 3 083 	

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	5 842
<ul style="list-style-type: none"> [-] J [-] V 2 624 [-] ? 2 624 Langoustine (Nephrops norvegicus) Divisions VIIIa VIIIb (FU 23 - 24) 2 176 Thon rouge de l'Atlantique (Thunnus thynnus) Atlantique Nord-Est 448 [-] R 1 Aiguillat commun (Squalus acanthias) Atlantique Nord-Est 1 [-] V? 1 541 [-] ? 1 541 Raie fleurie (Leucoraja naevus) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc 837 Émissoles (Mustelus spp) Atlantique Nord-Est 694 Sabre noir (Aphanopus carbo) Atlantique Nord-Est 10 [-] VP 1 676 [-] ? 1 676 Merlan (Merlangius merlangus) Sous-zone VIII et division IXa 1 530 Lingue franche (Molva molva) Divisions IIIa et IVa, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV 147 	

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	28 727
<ul style="list-style-type: none"> [-] O [-] R 28 727 [-] V 28 727 Sardine (Sardina pilchardus) Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc 18 937 Maquereau commun (Scomber scombrus) Atlantique Nord-Est 3 257 Sole commune (Solea solea) Divisions VIIIa et VIIIb (Golfe de Gascogne) 3 178 Bar (Dicentrarchus labrax) Divisions VIIIa b (Golfe de Gascogne) 2 243 Calmars côtiers nca (Loliginidae) Divisions VIIIa et VIIIb 1 025 Merlu européen (Merluccius merluccius) Divisions VIIIc and IXa 60 Sardine (Sardina pilchardus) in divisions 8.a-b and 8.d and Subarea 7 (Bay of Biscay, southern Celtic Seas, and the English Channel) 17 Merlan bleu (Micromesistius poutassou) Sous-zones I-IX, XII et XIV 10 	

Golfe de Gascogne (suite)

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	3 774
R	
?	4
R?	4
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII	4
R	3 770
R	3 770
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIC, de VIIe à VIIC, VIII	2 103
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIa, VIIIb et VIIIc	1 663
Thon obèse (=Patudo) (<i>Thunnus obesus</i>) Atlantique Nord-Est	4

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	124
N	
?	6
E	6
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	6
S	118
?	0
Squale liche (<i>Dalatias licha</i>) Atlantique Nord-Est	0
Pailona commun (<i>Centroscymnus coelolepis</i>) et Squale-chagrin de l'Atlantique (<i>Centrophorus squamosus</i>) Atlantique Nord-Est	0
E	82
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	82
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	0
R?	36
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	35
Requin-taube commun (<i>Lamna nasus</i>) Atlantique Nord-Est	1
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Division VIIC (FU 31)	0

Stocks non classifiés	15 236
NC	
?	3 414
?	3 414
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zone VIII et division IXa	1 228
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Divisions VIIa, VIIIb et VIIIc	698
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zones VI, VIII et divisions de VIIa à VIIC et de VIIe à VIIC, IXa	657
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone VIII	228
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone VIII	172
Grondin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	110
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Sous-zone VIII et division IXa	91
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	73
Raie môle (<i>Raja microocellata</i>) Sous-zone VIII et division IXa	33
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zone VIII et division IXa	31
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	31
Raie circulaire (<i>Leucoraja circularis</i>) Sous-zone VIII et division IXa	23
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIIa et VIIIb	17
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone VIII et division IXa	13
Béryx nca (<i>Beryx spp</i>) Atlantique Nord-Est	6
Sanglier (<i>Capros aper</i>) Atlantique Nord-Est	2
Pocheteau gris (<i>Raja batis</i>) Sous-zone VIII et division IXa	0
Chien espagnol (<i>Galeus melastomus</i>) Sous-zone VIII et division IXa	0
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Division VIIC	0
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIC et IXa	0
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Divisions VIIC et IXa	0
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions VIIC and IXa	0
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Division VIIC	0
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XIVb2	0

Stocks non évalués	28 727
--------------------	--------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve :

Méditerranée :

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	0
--	----------

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	6 365
<ul style="list-style-type: none"> [-] J <ul style="list-style-type: none"> [-] V 6 365 <ul style="list-style-type: none"> [-] ? 5 191 <ul style="list-style-type: none"> Thon rouge de l'Atlantique (Thunnus thynnus) Méditerranée et Mer Noire 4 360 Sardine (Sardina pilchardus) Division 37.GSA7 (Golf du Lion) 831 [-] R 1 174 <ul style="list-style-type: none"> Anchois (Engraulis encrasicolus) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion) 1 174 	

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	298
<ul style="list-style-type: none"> [-] O <ul style="list-style-type: none"> [-] R 298 <ul style="list-style-type: none"> [-] V? 298 <ul style="list-style-type: none"> Rouget de vase (Mullus barbatus) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion) 298 	

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	0
--	----------

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	815
<ul style="list-style-type: none"> [-] N <ul style="list-style-type: none"> [-] R 815 <ul style="list-style-type: none"> [-] E? 815 <ul style="list-style-type: none"> Merlu européen (Merluccius merluccius) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion) 815 	

Stocks non classifiés	0
------------------------------	----------

Stocks non évalués	13 100
---------------------------	---------------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve :

Mer de Barents - mer de Norvège :

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	1 079
<ul style="list-style-type: none"> ⊖ V <ul style="list-style-type: none"> ⊖ V 1 077 ⊖ V 1 077 Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones I et II 1 077 ⊖ VP 2 ⊖ VP 2 Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-zones I et II 2 	
Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	0
<ul style="list-style-type: none"> ⊖ J <ul style="list-style-type: none"> ⊖ V? 0 ⊖ ? 0 Émissoles (<i>Mustelus spp</i>) Atlantique Nord-Est 0 	
Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	8 067
<ul style="list-style-type: none"> ⊖ O <ul style="list-style-type: none"> ⊖ R 8 067 ⊖ V 8 067 Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-zones I et II 6 605 Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est 733 Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV 546 Églefin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zones I et II 183 	
Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	4
<ul style="list-style-type: none"> ⊖ R <ul style="list-style-type: none"> ⊖ ? 4 ⊖ R? 4 Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII 4 	
Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	0
Stocks non classifiés	142
<ul style="list-style-type: none"> ⊖ NC <ul style="list-style-type: none"> ⊖ ? 142 ⊖ ? 142 Flétan noir (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>) Sous-zones I et II 142 Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est 0 Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XIVb2 0 	
Stocks non évalués	266